



Démarre ton service de garde en milieu familial ! La communauté s'est mobilisée pour t'accompagner, pas à pas dans ce projet. Profite d'une aide allant jusqu'à 7000 \$ en argent, biens et services grâce au programme Je me lance !

CRITÈRES GÉNÉRAUX D'ADMISSIBILITÉ

- Être travailleur autonome
- Déposer un dossier auprès du bureau coordonnateur de La Marelle afin d'ouvrir un service de garde en milieu familial
- Être reconnu par La Marelle et avoir un dossier approuvé par le CA du bureau coordonnateur
- S'engager à opérer le service de garde pour une période minimale d'un an, sans quoi, le demandeur s'expose à un remboursement de l'aide financière reçue

À noter : des critères spécifiques s'appliquent pour chacun des volets du programme Je me lance !

Le programme est valide jusqu'à épuisement des sommes accordées par chacun des partenaires

ARGENT

- **3500 \$ offerts par le ministère de la Famille**
- **1000 \$ offert par Desjardins**
* Pour profiter des services offerts par ces organisations, le demandeur doit ouvrir un service de garde en milieu familial sur le territoire de la MRC d'Arthabaska.

BIENS ET SERVICES

- **Bureau coordonnateur La Marelle** : accompagnement personnalisé au quotidien (soutien administratif, pédagogique et à la conformité)
- **Corporation de développement économique de Victoriaville et sa région (CDEVR)** : conseils en entrepreneuriat
- **Sani-Marc Inc.** : offre une trousse de produits désinfectants et de matériels d'hygiène
* Pour profiter des services offerts par ces organisations, le demandeur doit ouvrir un service de garde en milieu familial sur le territoire de la MRC d'Arthabaska.



Pour faciliter le démarrage de ton service de garde, la *Ville de Victoriaville t'offre un éventail d'articles. Tu peux sélectionner les items de ton choix dans la liste ci-dessous, jusqu'à concurrence d'une valeur de 2000 \$.

* Pour profiter de ce soutien d'une valeur de 2000 \$, le demandeur doit ouvrir un service de garde en milieu familial sur le territoire de Victoriaville

* Le remboursement des articles est conditionnel à la présentation des factures originales. Celles-ci doivent respecter les exigences suivantes :

- Démontrer que l'achat a été réalisé au cours des 6 derniers mois avant son ouverture et au plus tard 3 mois après.
- Détailler l'ensemble des items achetés (seuls les articles listés dans les dépenses admissibles seront remboursés)
- La date d'achat doit être inscrite sur la facture

* Le versement de la totalité du financement se fera lors de la présentation de l'ensemble des factures.

DÉPENSES ADMISSIBLES (soutien de 2000 \$ de la Ville de Victoriaville)

Administration & Formation

- Logiciel administratif
- Dossier éducatif
- Administration
- Formation
- Formations dossier éducatif

Sécurité

- Trousse de premiers soins
- Détecteur monoxyde
- Extincteur
- Barrure
- Barrière
- Cache-prise
- Surface absorbante – cour extérieure

Mobilier

- Parc pour enfant
- Range tout pour enfant
- Tour de rangement (3 tiroirs)
- Meuble de rangement (6 cubes)
- Panier cubique en tissus

Programme je me lance



- Traîneau/Toboggan
- Table à eau avec glissoire
- Module de jeux extérieur
- Matelas

Jeux (intérieur et extérieur)

- Matériel de bricolage
- Trousse joujouthèque
- Ballon gonflable pour enfant
- Ensemble de course à obstacles
- Tricycle pour enfant
- Jouet voiture Little Tikes
- Puissant camion-benne Tonka
- Camion à chargement frontal
- Pelle à neige Yardworks enfant
- Ensemble de jeux de sable de plage
- Autres jeux